



Ville de Castelnau-d'Aude

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

CONCESSION DE CASE COLUMBARIUM DANS L'ESPACE CINÉRAIRE CIMETIÈRE DE L'OUEST

Le Maire de la Ville de Castelnau-d'Aude,

Vu la demande présentée par :

Monsieur et Madame NAEYE Philippe, Francis, Michel

domiciliés : **297 impasse Claude Chappe CASTELNAUDARY (11400)**
et tendant à obtenir une concession de case columbarium dans l'Espace Cinéraire Cimetière de l'Ouest à l'effet d'y fonder la sépulture **particulière de sa famille**

SECTION OUEST 3

COLUMBARIUM A

CASE 34

Publication le

19 JAN. 2026

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23, relatifs aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

Vu la délibération du Conseil Municipal N°2020-239 en date du 24 novembre 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire,

Vu la décision 2025-368 du 9 décembre 2025 portant fixation des tarifs des concessions funéraires

DECISION 2026-006

Article 1er – il est accordé, dans le cimetière communal au nom du demandeur susvisé :

- une concession pour une durée de **30 années**
- à compter du **14 janvier 2026**

Article 2 – La concession est accordée à titre de :

- **concession nouvelle**

Article 3 – La concession est accordée moyennant la somme de 695,00€ (six cent quatre-vingt-quinze euros) et de 25,00€ de frais d'enregistrement qui ont été versés dans la caisse du receveur municipal suivant quittance N° K 2841355 du 14 janvier 2026.

Article 4 – Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur municipal.

Article 5 – La présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

Article 6 – La présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

L'acquéreur,

Fait en Mairie, le 14 janvier 2026

Le Maire,
Patrick MAUGARD



Exemplaire destiné au(x) :

- Titulaire de la concession
- Receveur Municipal
- Archives de la Commune